

## Pesticides aux Antilles

Le « [rapport d'expertise et d'audit externe concernant la pollution par les pesticides en Martinique](#) » coordonné par le Pr. BÉLPOMME, paru le 26 juin 2007, et envoyé dans les jours qui ont suivi aux principaux Ministres et parlementaires concernés, a fait couler beaucoup d'encre. Entre information du public et tentatives de déstabilisation, une clarification s'impose.

La Martinique et la Guadeloupe sont parmi les territoires où l'incidence des cancers de la prostate est la plus élevée dans le monde. Sans que l'on puisse établir un lien de cause à effet, des dizaines de pesticides plus ou moins toxiques (p 21, 22) y ont été déversés en grandes quantités, malgré la vulnérabilité particulière de ces territoires insulaires du fait de leur petitesse et de leurs ressources limitées en eau douce (p 26).

Parmi ces poisons, on peut citer le **chlordécone**, insecticide interdit aux Etats-Unis depuis 1976, mais utilisé aux Antilles françaises jusqu'en 1993. La demi-vie de ce polluant organique persistant dans les argiles des sols est de l'ordre du siècle. Le **paraquat**, un herbicide hautement toxique, dont le rapport demandait le retrait immédiat pour « ne pas refaire l'erreur du chlordécone » (p 46). On peut se réjouir que sa suppression du marché ait été annoncée par le Ministre de l'Agriculture, M. Michel Barnier, en juillet 2007. Mais d'autres pesticides potentiellement dangereux sont hélas présents sur les territoires antillais, notamment le **piperonyl butoxide** qui a la particularité d'inhiber les mécanismes de détoxification<sup>1</sup>, et quelques autres molécules classées CMR (cancérogènes, mutagènes et/ou reprotoxiques) par l'OMS.

Quoiqu'en disent ceux qui n'ont pas lu le rapport, ou qui n'ont pas intérêt à ce que son contenu soit divulgué, le Pr. BÉLPOMME n'a jamais prétendu que le chlordécone était responsable du cancer de la prostate aux Antilles françaises. Au contraire, le rapport souligne la cartographie réalisée en Martinique qui montre qu'il n'existe pas de relation entre le zonage de la pollution par le chlordécone très intense dans le Nord-Est de l'île, et l'incidence élevée des cancers de la prostate dans le Sud de l'île (p 38). Le rapport insiste donc sur la nécessité de rechercher la responsabilité d'autres pesticides et d'autres substances CMR, et de compléter les études épidémiologiques actuelles par des études de biomonitoring en dosant une vingtaine de molécules et leurs métabolites dans l'organisme de malades, dans des prélèvements sanguins et biopsies de tissus graisseux (p 45).

A l'occasion de son [audition par la Commission des Affaires économiques](#) de l'Assemblée Nationale le 7 novembre dernier, le Pr. BÉLPOMME a rappelé les limites du facteur ethnique tant invoqué par certains pour expliquer l'incidence élevée des cancers de la prostate aux Antilles françaises. Cet élément ne suffit pas à expliquer la forte augmentation d'incidence de ces cancers ces 10 à 25 dernières années, soit au plus sur une génération. Il ne permet pas non plus de comprendre le zonage d'incidence très élevée des cancers de la prostate dans la région sud de la Martinique, comme l'atteste le registre de l'AMREC (figure 3). Si les récentes données épidémiologiques nécessiteraient une actualisation du rapport d'audit, la justesse des questions qu'il soulève et la véracité de son constat restent tout à fait pertinents. Mais « *Quand le sage montre la lune, l'idiot regarde le doigt...* »

---

<sup>1</sup> Le piperonyl butoxide inhibe les cytochromes P450, les principales enzymes qui interviennent dans le processus de détoxification et donc dans le métabolisme des xénobiotiques. Autrement dit, ce pesticide empêche l'élimination des substances chimiques par l'organisme et favorise leur stockage dans les tissus graisseux.